

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

78081
Objet

SUBVENTION EXCEPTION-
NELLE AU "VOLLEY-BALL
CLUB DE ROYAN"

DATE DE CONVOCATION

29 MAI 1978

DATE D'AFFICHAGE

29 MAI 1978

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix huit
le deux juin à 21 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur TETARD, Maire.

Etaient présents : MM. MM. TETARD, DUFOUR, BUJARD, LIS, LACHAUD,
BOUTET, FABER, PAPEAU, POUMAILLOUX, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA,
BROTREAU; DUFEIL; BERLAND, TAP, PELLETIER, BOULAN, CABAL. BOUCHET.

Excusé : M. COLLE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

VIAUD par M. PAPEAU
MONTRON par M. POUMAILLOUX
POUGET par M. BUJARD

Absents : MM.

Melle FOUCHE par M. TETARD
NAULIN -Mme TACQUET

M PELLETIER

a été élu Secrétaire.

La Commission des Sports, réunie le 16 MAI 1978 a pro-
posé l'attribution au "Volley-Ball-Club de ROYAN" d'une sub-
vention exceptionnelle de 8 000 F pour lui permettre de clo-
turer son exercice budgétaire de l'année sportive 1977-1978.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

-Vu la demande présentée par le V.B.C.R.

-Vu les propositions de la Commission Jeunesse et Sports

DECIDE :

- d'attribuer au "Volley-Ball-Club de ROYAN" une subvention
exceptionnelle de 8 000 F (HUIT MILLE FRANCS)

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits réservés
aux Sports du Chapitre 945, article 657 du budget 1978.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Guy TETARD.

